

Procès-verbal du conseil d'école

du 14 mars 2023

Ecole de Chârost
11 rue des fossés
18290 Chârost
02 48 26 28 50

Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale

M TEYSSANDIER (excusé)

Parents d'élèves :

Mmes TRUMEAU, GAIDON

Mmes CONTENT , JOMAT, FARDEAU, GOUGUE, ROLLET et M JOMAT (excusés)

Présidente de l'AEC :

Mme GAMET DIOLOT

Municipalité :

M COSTE Ludo, Maire de Chârost

Mme BERTON, déléguée aux affaires scolaires

Mme ROSE Stéphanie, référente pôle enfance-jeunesse

Equipe enseignante :

Mmes CAVALLIE (excusée) , GALLIMARD, LUNG-HOÏ, SALAZAR, TERRADE

M. BETACHEN

ORDRE DU JOUR :

- Vote du PV du conseil d'école du 11 octobre 2022
- Présentation des annexes au règlement intérieur
- Protocole de traitement de situation de harcèlement ; méthode de préoccupation partagée
- Manducation à la sexualité
- Bilan des évaluations nationales CP
- Rappel droit à l'image et respect de la vie privée
- Concertation « notre école, faisons-la ensemble »
- Sécurité : PPMS RM et exercice d'évacuation
- Présentation de Madame Gamet Diolot nouvelle présidente de l'AEC
- Bilan coopérative scolaire
- Activités
- Informations diverses
- Questions diverses (si parvenues à l'école 48h avant le conseil d'école)

Vote du 1^{er} CE :

Vote à l'unanimité

Présentation des annexes au règlement intérieur :

Après le conseil d'école du 11 octobre 2022, il a été remis à chaque famille un dossier comprenant la charte de la laïcité à l'école, la charte d'utilisation de l'internet ainsi que le règlement intérieur de l'école afin que les parents puissent en prendre connaissance.

Protocole de traitement de situations de harcèlement ; méthode de préoccupation partagée :

Dans le cadre du programme pHARe (programme de lutte contre le HARcèlement à l'école), l'équipe enseignante veille à intervenir et à traiter rapidement les situations d'intimidation au sein de l'école. Les enfants doivent vivre leur scolarité dans un climat le plus serein possible.

Pour agir au mieux face à une situation d'intimidation, une approche éducative appelée « méthode de la préoccupation partagée » est mise en place sur un temps assez court (environ 15 jours).

Les protagonistes directs que sont la cible et les intimidateurs présumés sont rencontrés par la cellule de bien-être de l'école (Mmes Gallimard et Terrade). Ces entretiens brefs et peu nombreux se font individuellement pour la cible et individuellement ou en groupe pour le ou les intimidateurs.

Cette méthode n'a pas pour but la recherche des causes mais la recherche de solutions.

Ces entretiens doivent contribuer à l'amélioration du climat scolaire, de la situation d'un enfant.

Education à la sexualité :

L'éducation à la sexualité à l'École favorise un apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes. L'estime de soi, le respect de l'autre, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi, la responsabilité individuelle et collective, constituent des objectifs essentiels de cette démarche éducative.

Elle est organisée comme suit : 3 séances annuelles et par groupe d'âge des élèves (maternelle au CM2).

Bilan des évaluations nationales CP : triptyque CP (septembre : acquis de fin de GS, janvier : bilan de mi-parcours CP), CE1 (septembre : acquis de fin de CP).

Rappel : droit à l'image et respect de la vie privée :

Dans le cas d'une image prise dans un lieu public (sorties, fête de l'école...), l'autorisation de la personne prise en photo est nécessaire si celle-ci est reconnaissable. Surtout si cette photo est diffusée, partagée. Alors attention, il faut faire preuve de vigilance : « Nul n'est censé ignorer la loi... ».

Concertation «notre école, faisons-la ensemble» :

Le fonds d'innovation pédagogique doté de 500 millions d'euros sur le quinquennat, permet d'investir dans les projets pédagogiques émergeant de concertations locales lancées dans le cadre du CNR (conseil national de la refondation). Cette démarche a donc pour but d'obtenir un financement pour le développement d'innovations pédagogiques au plus près des besoins des élèves.

Elle se compose de 2 étapes, la première étant la concertation initiale avec les représentants de parents d'élèves, la responsable du péricolaire, les élus, et les enseignants. La deuxième étape consiste à l'élaboration d'un projet pédagogique au service de la réussite des élèves.

L'équipe enseignante souhaiterait améliorer de manière significative la pratique des activités sportives. L'école manque de matériel adapté pour les activités motrices : structures, modules et tapis. Ce matériel pourrait être stocké à la salle Nathan et ainsi profiter au centre de loisirs.

Sécurité :

L'exercice PPMS RM (plan particulier de mise en sûreté risques majeurs) s'est déroulé le mardi 10 janvier (matin). Cet exercice a permis de mettre en avant un besoin en termes d'optimisation électrique dans la salle des GS (installation d'un disjoncteur général pour permettre une coupure de courant en une seule fois) : passage de l'électricien et attente devis pour la mise au norme. A voir en fonction des travaux de regroupement des écoles. Le deuxième exercice d'évacuation incendie aura lieu le mardi 21 mars.

Présidente de l'AEC :

Madame Pascaline Gamet Diolot a pris la présidence de l'AEC.

Après une présentation et un remerciement envers son équipe, elle témoigne d'une volonté d'organiser des actions (marché de Noël, carnaval, randonnée pédestre / VTT, loto...), notamment en coopération avec le COCLICO, le Centre De Secours de Chârost.

Bilan coopérative scolaire :

Signal d'alarme tiré par le mandataire de la coopérative, au sujet des sorties de fin d'année.

Réponse des élus : subvention votée 2000 euros en CM, au crédit de la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante remercie donc vivement la municipalité.

Activités :

Madame Mandraud est intervenue dans la classe de Mme Gallimard pour raconter la vie des enfants pendant la première guerre mondiale.

Le salon *A VOS LIVRES* s'est tenu comme chaque année fin janvier. Les élèves de PS-MS ont pu apprécier le spectacle d'une conteuse, les élèves de GS-CP sont allés à la rencontre d'un illustrateur, Hervé Le Goff à la médiathèque d'Issoudun.

Les élèves de CE1-CE2 : Marion Orbona

Les élèves de CM1-CM2 : Marc Lizano

Les classes de Mmes Salazar et Terrade se sont rendus au cinéma le Rio le jeudi 9 mars pour le visionnage de *L'Odyssée de Choum* dans le cadre Maternelle et cinéma.

Nous organiserons une journée sportive le mardi 16 mai au stade. Nous remercions d'ores et déjà la municipalité qui se chargera comme à l'accoutumée de la logistique.

Voyages scolaires : ferme pédagogique à Sens Beaujeu le jeudi 29 juin pour les classes des petits et sortie le 19 juin pour les classes des grands organisée par le Rotary club d'Issoudun (sortie intégralement financée par le Rotary, y compris le repas). Le thème de cette journée en forêt est le développement durable (faune et flore locales), Les CE1-CE2 bénéficieront d'une activité sur la chaîne alimentaire et les CM1-CM2 sur la constitution d'un herbier. Cette journée est totalement prise en charge financièrement par le Rotary.

Nous avons sollicité l'AEC pour le financement du transport, de la sortie à Sens Beaujeu, qui a répondu favorablement. Nous les remercions chaleureusement.

Nous avons appris début février la fermeture de la patinoire à partir du lundi 6 mars face à l'explosion des coûts énergétiques. Les élèves de PS-MS n'auront bénéficié que de 2 séances sur 9 prévues initialement. Monsieur Nadot, directeur du service jeunesse et sports, a proposé de mettre à disposition le dojo d'Issoudun sur le même créneau.

Informations :

⑩ Le contrat de Madame Ouichaoui (service civique) a pris fin mi -février.

⑩ Madame Vimard Charlène, AESH, est les lundis et jeudis à l'école maternelle Rive droite à St Florent.

- ⑩ Liaison CM2-6ème : Les élèves n'iront pas visiter le collège cette année. Il a été décidé que les classes à double niveau feraient une visite tous les 2 ans.

Remerciement :

Nous remercions l'AEC pour l'achat de matériel easytis : un tableau bavard, un robot BeeBot et un lot de 6 pinces enregistreuses. Total de la commande 296€40.

Nous remercions également les membres du Service Technique pour leurs diverses interventions au sein des écoles.

Questions diverses :

Les parents soulèvent le fait que les GS ont 4 enseignantes dans la semaine (décloisonnement et enseignante assurant le quart de décharge), Cette question avait déjà été évoquée lors du précédent conseil.

Nous ne comptons pas revoir notre organisation. Les enfants ne semblent pas perturbés.

Les échanges permettent de mettre en avant les nombreux aspects positifs d'un tel décloisonnement (regard plus complet sur les enfants, créneaux mieux respectés, enthousiasme des enfants...).

Mme Terrade suggère aux représentants de parents d'élèves de créer une adresse mail dédiée où les parents pourraient écrire en cas de besoin et de questions à remonter en CE.

Intervention de Stéphanie Rose :

- ⑩ Proposition d'intervention golf-archery : attente de réponse de Mathias Bernard (conseiller pédagogique sport), demande d'agrément à venir.
- ⑩ Acquisition d'une malette pédagogique pour faire de la course d'orientation : proposition de mutualiser le matériel avec l'école.
- ⑩ Suite à des difficultés relationnelles avec certains parents sur les temps périscolaires, projet de collectif pour réaliser une charte de bienveillance mutuelle (avec intervention extérieure : la ligue de l'enseignement, les Francas ?).
- ⑩ L'équipe enseignante renouvelle sa bonne entente avec les agents municipaux intervenant dans les services périscolaires.

Séance levée à : 19h45

Secrétaire de séance : Marion Salazar

Validation : l'équipe enseignante